

est reconnu à sa charge. Il est dans les fers; on ne lui donne plus le titre de Colonel; & sa table est de beaucoup retranchée; toutes circonstances qui lui annoncent une décision fatale.

Pour le Prince Cantacuzene détenu à *Neustadt*, il y a subi aussi des interrogatoires pardevant les Commissaires nommés par l'Impératrice-Reine pour examiner son affaire. La Princesse son Epouse étant soupçonnée d'avoir connoissance des choses alléguées à sa charge en a également subi: Et jusqu'ici on garde assez le secret sur ce qu'ils ont avoué, afin de parvenir sans doute plus sûrement à la connoissance de ce qu'ils tiennent encore caché. On assure cependant que les intelligences du Prince Cantacuzene s'étendoient jusques dans les districts les plus reculés de la Hongrie. Et ce qu'on sait, c'est que parmi ses papiers on a trouvé des Lettres d'un Prêtre Grec établi à *Peterwaradin*, lesquelles ont porté la Cour à faire arrêter ce Prêtre. On avoit d'abord arrêté deux autres Prêtres Grecs à l'occasion de l'affaire du même Prince, mais s'étant justifiés sur les articles dont on les soupçonnoit, i's furent relâchés dès le 10. Juin. Les Juifs établis en *Esclavonie* s'en ressentent davantage. Accusés d'avoir entretenu des correspondances qui peuvent avoir du rapport à celles de ce Prince, l'Impératrice-Reine y a envoyé un ordre, en vertu duquel ils ont été obligés de s'en retirer, à la réserve de cinq familles. Il y a aussi une nouvelle Ordonnance sortie contre les Juifs de la *Bohème*, & sur-tout de *Prague*, en vertu de laquelle ils doivent se conformer aux précédentes, & ce pour avoir reparu tout-à-coup en trop grand nombre dans cette Capitale; d'où l'on apprend que les troupes Saxonnnes après avoir été six mois.